



Sécurité et  
prévention

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Formation Initiale

### Objectifs pédagogiques

- Être capable d'intervenir sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise,
- Être capable de mettre ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés

### Public

Toute personne volontaire pour apporter les premiers secours, en cas d'accident, sur le lieu de travail et en dehors, et de participer à la diminution des risques professionnels en entreprise.

### Prérequis

Aucun

### Équipe pédagogique

Formateur SST certifié, à jour de la formation continue auprès de l'INRS.

### Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés didactiques - Discussions de groupe - Exercices pratiques - Cas concrets d'apprentissage - Petits matériels, Mannequins adultes, enfant et nourrisson - Défibrillateur Automatisé Externe (DAE). Livret stagiaire conforme au guide es données techniques de l'INRS.

### Matériel spécifique :

Lot de 3 mannequins RCP (+ matériel d'entretiens)  
DAE ou DSA de formation  
Matériels pour la réalisation des simulations

### Durée de validité :

Le certificat de SST est valable 24 mois.  
Pour maintenir vos compétences acquises, vous devrez suivre et valider une formation de « Maintien et d'actualisation des compétences » avant la fin de cette période

### Positionnement du stagiaire et individualisation du parcours de formation

Entretien de positionnement avec le conseiller formation et /ou avec le formateur.

### Suivi et évaluation de la formation

Évaluation tout au long de la formation. Évaluation certificative : le stagiaire est évalué sur sa capacité à intervenir lors d'une situation d'accident de travail simulée et sur sa capacité à intervenir au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise, conformément au document de référence SST (INRS) : **délivrance du Certificat SST** et questionnaires de satisfaction à chaud et à froid (à 6 mois)

### Sanction de la formation

Attestation de fin de formation mentionnant le résultat des acquis + Délivrance du Certificat SST

#### Durée

2 jours, soit 14 heures de formation collective

#### Dates

Nous consulter

#### Horaires

08h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

#### Lieu

B2M, centre de formation de la CCI de Montauban

#### Tarif

290 € HT soit 348 € TTC/ personne

#### Modalité d'accès

Demande d'informations par mail, téléphone, site internet B2M, visite au centre de formation.

#### Délais d'accès

Dépendant du type de formation INTER (dates fixées) ou INTRA (dates à établir), dans le cadre CPF, dans le respect des CGU.

#### Accessibilité

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.  
Nous consulter.

## Connaître le cadre juridique de l'intervention du secouriste

- Dans l'entreprise
- Hors entreprise

## Réaliser une protection adaptée

- Le processus d'alerte aux populations
- Reconnaître, supprimer ou isoler les dangers éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement sans s'exposer soi-même

## Examiner la ou les victimes

- Reconnaître la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
- Les actions à mener en fonction de ces signes

## Alerter en fonction de l'organisation

- Connaître les éléments indispensables du message d'alerte pour les services de secours d'urgence
- Identifier qui alerter et dans quel ordre en fonction de l'organisation interne prédéfinie

## Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

## Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention en entreprise

- Appréhender les notions de base en matière de prévention
- Appréhender les notions danger, situation dangereuse, dommage, événement dangereux, accident du travail (AT), maladie professionnelle (MP), etc.
- Identifier la nature et l'importance des AT et des MP dans son entreprise
- Situer le SST en tant qu'acteur de la prévention
- Connaître l'articulation avec les autres acteurs dans et hors entreprise
- Positionner son action dans l'organisation

## Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

- Repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
- Supprimer ou réduire les situations dangereuses, ou bien isoler les personnes en proposant des actions de prévention et de protection

## Informar les personnes dans le plan d'organisation interne de la prévention

- Identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention dans l'entreprise
- Définir les éléments à transmettre et rendre compte des actions éventuellement mises en œuvre

### Les atouts de la formation

Formation entièrement présentielle basée sur la pratique

Support de cours du logiciel remis à chaque participant

Formation éligible au financement CPF